

Où en est le tissu productif français ?

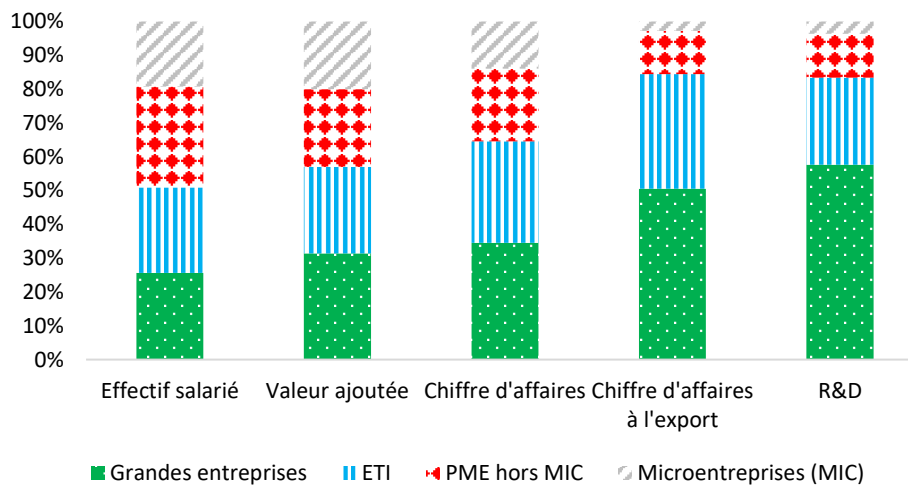
Vendredi 17 novembre 2017

Le présent flash fait le point sur les données les plus récentes en matière de tissu productif français.

1. 3,8 millions d'entreprises en France en 2015

D'après l'INSEE, la France comptait **3,8 millions d'entreprises** en 2015, dont **96 % de microentreprises** (MIC, cf. ci-dessous). Il y avait 140 000 petites et moyennes entreprises (PME) hors MIC, près de 5 800 entreprises de taille intermédiaires (ETI) et **287 grandes entreprises**¹. La loi de modernisation de l'économie (LME) de 2008 a en effet défini quatre catégories d'entreprises selon des critères économiques : a) les **microentreprises** occupent moins de 10 personnes et ont un chiffre d'affaires annuel ou un total de bilan n'excédant pas 2M€ ; b) les **PME** occupent moins de 250 personnes et ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50M€ ou un total de bilan n'excédant pas 43M€ ; c) les **ETI** n'appartiennent pas à la catégorie des PME, occupent moins de 5 000 personnes et ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1 500M€ ou un total de bilan n'excédant pas 2 000M€ et d) les **grandes entreprises** sont les entreprises non classées dans les catégories précédentes. Après s'être longtemps appuyée sur la définition juridique d'une entreprise (« unité légale », UL), la statistique publique cherche depuis la LME à illustrer plus fidèlement le tissu économique au travers, notamment, d'une meilleure appréhension du concept de **groupe**. Ce dernier est défini par « l'ensemble de sociétés liées entre elles par des participations au capital et parmi lesquelles l'une exerce sur les autres un pouvoir de décision ».

Structure du tissu productif en 2015



Source : Afep à partir d'INSEE et de ministère de la Recherche. R&D : année 2014.

2. R&D : un développement inégal selon les entreprises

Selon les dernières données connues portant sur l'année 2014, la **dépense intérieure de recherche-développement** (DIRD, ou « effort de recherche ») française s'élevait à **47,9Md€**, soit 2 ¼ % du PIB². La ventilation par type d'acteur économique était d'environ **un tiers** (16,8Md€) par les **administrations** publiques et privées (y compris institutions sans but lucratif) et de **deux tiers** (31,1Md€) par les **entreprises**. Au sein de cette dernière catégorie, les **grandes entreprises** assuraient l'essentiel des dépenses, avec **58 %** (soit près de 40 % de la DIRD), contre 26 % pour les ETI, 13 % pour les PME et 4 % pour les MIC. Avec **120 000 personnels de recherche** (dont 80 000 chercheurs), les grandes entreprises concentraient près de la **moitié** des emplois de recherche du secteur privé. S'agissant de la nature des activités, le ministère de la Recherche suit la pratique de l'OCDE et d'Eurostat pour proposer une ventilation de la DIRD par **intensité technologique** (dépenses de R&D/valeur ajoutée) selon six

¹ 261 hors secteur financier dont 177 multinationales sous contrôle français, 70 sous contrôle étranger et 9 GE « locales ».

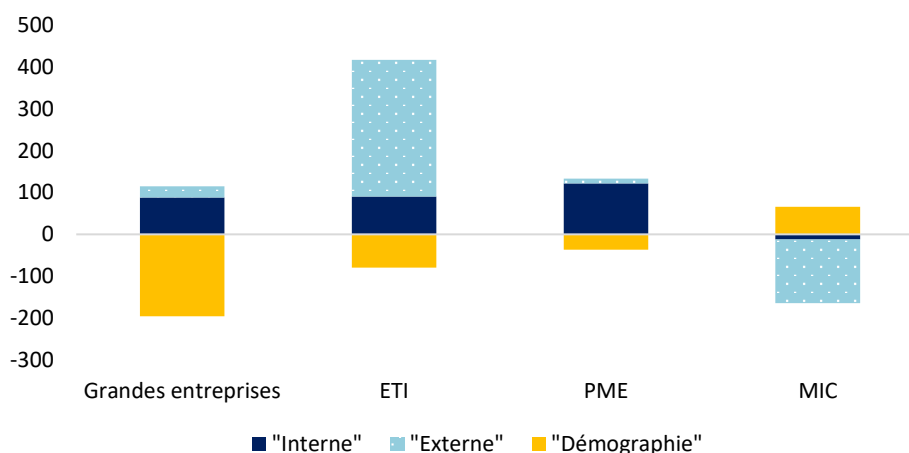
² « La R&D dans les PME, les ETI et les grandes entreprises », L'état de l'enseignement sup. et de la recherche en France, avril 17.

catégories (haute, moyenne-haute, moyenne-faible, faible ; autres industries, activités de services). Il en ressort une nette distinction entre deux catégories d'entreprises avec, d'une part, les **grandes entreprises** et les **ETI** et, d'autre part, les **PME** et les **MIC**. En effet, les premières se caractérisent par un **rôle majeur des activités de haute** (43 % des dépenses des GE, 27 % de celles des ETI) et de **moyenne-haute technologie** (32 % et 34 %) tandis que les secondes sont majoritairement tournées vers les activités de services (53 % pour les PME, 79 % pour les MIC).

3. Emploi par taille : le rôle des transferts entre catégories d'entreprises

Dans une étude récente³, l'INSEE s'est penché sur l'évolution de **l'emploi par taille** d'entreprise entre 2009 et 2015. Si la première année de la série pose question compte tenu de la conjoncture économique très dégradée d'alors, ceci s'explique par le changement du cadre méthodologique suite à la LME de 2008 (cf. partie 1). Derrière des tendances générales (+ 254 300 emplois en ETP dont + 337 500 dans les ETI, + 96 400 dans les PME, - 80 700 dans les grandes entreprises et - 98 900 dans les MIC), l'intérêt de l'étude réside dans la **décomposition** de l'évolution selon sa **nature** : 1) « **interne** » (i.e évolution au sein des entreprises n'ayant pas changé de catégorie au cours de la période), 2) « **externe** » (solde de l'évolution entre catégories d'entreprises) et 3) « **démographique** » (solde entre les créations et les disparitions d'unités légales). En effet, il ressort de l'étude que le deuxième facteur joue un rôle sensible pour les **ETI** (qui bénéficient de près de 310 000 emplois venant des PME⁴) et les **MIC**, tandis que le troisième est marqué dans les grandes entreprises. L'INSEE **nuance** cependant l'impact de l'effet « **démographique** » dans la mesure où la **disparition d'unités légales** d'un point de vue administratif **ne signifie pas** nécessairement la **fin de l'activité** : en tenant compte de la « **continuité économique** »⁵, les conclusions sont modifiées puisque le solde deviendrait alors « *très faiblement positif* » pour les trois catégories affichant un déficit. Son impact serait particulièrement important pour les grandes entreprises du fait des mouvements de **réorganisation/restructuration** en leur sein, qui aboutissent à la suppression de numéros de Siren (identifiant d'une UL) sans toujours se traduire par la disparition de l'activité.

Evolution de l'emploi par catégorie d'entreprise entre 2009 et 2015 et contributions, en milliers



Source : Afep à partir d'INSEE références, édition 2017.

La nouvelle livraison de l'INSEE sur le tissu productif français rappelle l'importante concentration de l'économie autour d'un petit nombre d'entreprises. En particulier, les résultats en matière de R&D font apparaître que 300 entreprises réalisent près de 40 % de l'effort de recherche national. Cruciales pour l'avenir du pays, ces dépenses gagneraient à être supportées par un plus grand nombre d'entreprises si la France souhaite atteindre l'objectif européen de 3 % du PIB. Autre enseignement important, les mouvements entre catégories d'entreprises témoignent d'une dynamique qui suppose de faire évoluer le débat, relativement statique, sur les évolutions respectives. Hors transferts, l'INSEE montre que, à l'exception des micro-entreprises, toutes les entreprises ont créé des emplois entre 2009 et 2015.

³ « Une forte proportion des emplois créés entre 2009 et 2015 sont portés par les ETI », Insee références, édition 2017.

⁴ Solde d'emploi entre les unités « montant » dans la catégorie des ETI et les unités « descendant » dans la catégorie des PME.

⁵ Deux des trois critères suivants remplis : permanence de la personne morale, exercice d'activités proches, même lieu.